

Canada parmi les pays de l'ANASE et son plus important partenaire commercial bilatéral au sein de cette organisation.

En 1989, les échanges bilatéraux pourraient bien atteindre les 800 millions, un chiffre remarquable si l'on se souvient qu'ils se chiffraient à 250 millions, il y a à peine trois ans.

Par ailleurs, nous constatons que la nature des échanges évolue pour passer des matières premières et des produits de base aux produits manufacturés et aux produits de haute technologie. La Thaïlande peut être fière que des voitures fabriquées ici comptent déjà pour 25 % de ses exportations au Canada.

Pour faciliter cette poussée de développement, le gouvernement thaïlandais a décidé judicieusement de consacrer des ressources considérables à l'amélioration de son infrastructure économique et industrielle. Ce progrès offre des possibilités extraordinaires aux Canadiens, qui souhaiteraient par exemple contribuer au projet de 2 milliards de dollars pour la construction du réseau métropolitain de transport rapide à Bangkok.

Le gouvernement du Canada appuie toujours la soumission de Lavalin pour ce projet essentiel. Cette société a maintes fois fait la preuve, avec des projets réalisés un peu partout à travers le monde, qu'elle dispose de la technologie et du savoir-faire nécessaires pour réaliser l'ouvrage. La proposition de Lavalin est complète. Elle offre une technologie éprouvée, à la fine pointe du progrès. Et elle est appuyée par ce qui est à notre avis le meilleur programme de financement de tous ceux qui ont été proposés.

J'aborderai ces points plus en détail en fin d'après-midi, lorsque je rencontrerai le ministre de l'Intérieur, M. Pramarn.

La signature, en juillet 1988, d'un accord de coopération économique entre nos deux pays a donné un élan à nos relations commerciales bilatérales grandissantes. Il s'agit pour les deux pays d'un accord unique et nous constatons aujourd'hui que l'esprit et l'intention qui animaient nos délibérations au départ sont en train de porter fruit.

L'Accord de coopération économique complète notre programme d'aide bilatérale au développement, qui se chiffre à 150 millions de dollars et qui est financé par l'Agence canadienne de développement international, l'ACDI. C'est un programme conçu pour aider la Thaïlande à gérer la transition entre une économie agricole traditionnelle et un État industriel, et pour jeter les bases de relations économiques à long terme entre nos deux pays.